



## VIDE-GRENIERS APEL SAVENAIISIENNE (Ecole Notre-Dame)

### RÈGLEMENT

Art 1 : Tous les exposants seront attendus dès 6h15 pour une installation jusqu'à 8h le dimanche 25/05.

Art 2 : Vous serez autorisés à stationner sur l'emplacement un seul véhicule.

Art 3 : Pour des raisons de sécurité, aucun départ ne sera autorisé avant 17h.

Art 4 : Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol de matériel ou de marchandises exposées.

Art 5 : Seuls la vente d'objets usagés ou inutilisés est autorisée.

Art 6 : Les exposants s'engagent à ne vendre ni objets volés, ni armes, ni animaux vivants, ni denrées alimentaires...

Art 7 : Chacun devra laisser son emplacement **impeccable** à son départ.

Art 8 : Le prix d'un emplacement de 4Mx5M est de 13 euros.

Art 9 : Les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'événement en cas de mauvaises conditions météorologiques. **Aucun remboursement ne sera effectué si l'annulation a lieu moins de 24H avant le jour J.**

Art 10 : **L'inscription sera validée après la réception de toutes les pièces demandées (bulletin d'inscription, attestation sur l'honneur et photocopie recto-verso de la pièce d'identité, chèque à l'ordre de l'APEL Savenaisienne) ainsi que ce règlement.**

Date et signature de l'exposant avec la mention « bon pour accord »